

CISSE INF'EAU N°21



Bulletin d'information du bassin de la Cisse

1^{er} trimestre 2017



L'année 2017 commence par un constat problématique concernant nos bassins versants. L'hiver 2016-2017 fût sec ... trop sec. Si bien que la saison n'a pas permis à la nappe de Beauce et à nos rivières de se « recharger ». Une situation inédite depuis l'hiver 2005 qui, rappelons nous, a entraîné une année particulièrement sèche par la suite. L'une des premières conséquences pour notre syndicat est la non ouverture des vannages pendant l'opération « rivière ouverte », faute de débit suffisant. Les explications et le bilan vous sont décrits dans ce présent document.

Restons néanmoins positif, d'autant plus que du côté du SMB CISSE, le nouveau contrat de bassin vient d'être validé par une partie des nos partenaires financiers. Les premières actions peuvent déjà être engagées, et elles vous sont présentées ici. Une signature officielle est prévue fin juin. Un Cisse inf'eau « spécial Contrat de bassin n°2 » vous sera proposé. Bonne lecture.

Jean-Michel LENA

Vice-Président du SMB CISSE, rapporteur de la commission « aménagement et gestion des ouvrages hydrauliques »



Vu d'une zone humide sur le territoire de la haute Cisse

Dans ce numéro

- Semaine des rivières 2017
- Concours photo 2017
- Opération 0 phyto sur le bassin
- Contrat de bassin n°2 : c'est parti
- Bilan de l'opération rivière ouverte
- Nouveau parcours pédagogique aux Rinceaux
- Point sur la GEMAPI
- La situation hydrologique du bassin
- Évolution de la nappe de Beauce
- Zoom sur Les captages prioritaires du bassin
- La Cisse, on en parle.

SEMAINE DES RIVIERES 2017

Le dimanche 4 juin verra le lancement de la 7^{ème} édition de la semaine des rivières.

Une semaine pour faire un focus sur les actions des différentes collectivités sur la restauration et la protection des milieux aquatiques. Le SMB CISSE, comme à son habitude, n'est pas en reste puisqu'il vous propose une semaine d'animation variée et dense:



Spectacle théâtral SeauS –Actafabula



Moulin d'Arrivée—Fossé



Pêche électrique sur la Cisse



Visite du bassin de la Cisse

Lundi 5 juin 2017

Journée festive au **moulin d'arrivée** sur la commune de **Fossé** avec, au programme:

- visite du moulin,
- exposition et vote du concours photo du bassin de la Cisse,
- exposition et vote du concours artecisse junior,
- exposition d'œuvre dans le cadre du festival ArteCisse,
- Spectacle de théâtre en plein air...

Ouvert à
tous



Mardi 6 juin 2017

Pêche électrique démonstrative sur le ruisseau du Mesland, sur la commune de Mesland (rdv au plan d'eau des vallées)

Ouvert à
tous



Jeudi 8 juin 2017

Visite du bassin de la Cisse –de 8h à 18h– rdv à la salle des fêtes d'Orchaise

Réservé aux élus
et partenaires



CONCOURS PHOTOS 2017

Suite au succès de la première édition, le SMB CISSE renouvelle son concours photographiques pour l'année 2017.

Même principe mais nouveau thème : « *La Cisse et ses affluents, visages de natures...* »

Les photographes amateurs qui le souhaitent peuvent, dès à présent , envoyer leurs photos en fichier numérique sur l'adresse suivante :

concours.photo.cisse@gmail.com

Chaque participant pourra envoyer 3 photos maximum.

Le document d'inscription qui doit être joint avec l'envoi des photos est téléchargeable sur le site internet du syndicat. (www.syndicat-cisse.fr)

L'ensemble des photos seront exposées lors de la journée festive du 5 juin 2017, dans le moulin d'Arrivay (commune de Fossé) . Le vote et la remise des prix aux lauréats auront lieu le même jour .

Le SMB CISSE organise

Concours photos **GRATUIT**

La Cisse et ses affluents, visages de natures ...

Du 20 mars au 21 mai 2017

Premier prix : Une journée de location pour 4 pers. en canoë sur la Loire.
Deuxième prix : Une carte inter-fédérale annuelle de pêche.
Troisième prix : 4 entrées à l'aquarium de Touraine + mini-châteaux .

Une obligation : les photos doivent représenter la Cisse ou ses affluents ;

Règlement, inscription et dépôt des clichés sur le site du SMB CISSE
www.syndicat-cisse.fr

Concours organisé dans le cadre de la semaine des rivières 2017

Partenaires : **la Semaine des Rivières**, **Parc de l'Est**, **Citère-Val de Loire**, **Commune de Fossé**

OPÉRATION 0 PHYTO : 4 NOUVELLES COMMUNES ENGAGÉES



Herbault, Landes-le-gaulois, Oucques, Champigny-en-Beauce ... voici les 4 nouvelles communes qui se sont engagées dans le partenariat avec la FREDON (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles), le CDPNE (Comité Départementale de Protection de la Nature et de l'Environnement) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour accompagner les changements de pratiques et de regards sur l'entretien des espaces communaux suite à l'interdiction, au 1er janvier 2017, d'utilisation des produits phytosanitaires sur les voiries et espaces verts. (voir Cisse inf'eau n°20 pour plus de détails)

Le bassin versant de la Cisse compte désormais 9 communes adhérentes à cette démarche.

CONTRAT DE BASSIN N°2 : C'EST PARTI!!

Ce premier trimestre 2017 a vu la concrétisation de deux années de travail. Suite à l'avis positif du commissaire enquêteur sur la Déclaration d'Intérêt Général du contrat de bassin, ce dernier est passé entre les mains des financeurs pour y être validé (Nous sommes néanmoins en attente de certains retours : Région Centre et Département d'Indre-et-Loire.)

Un Cisse inféau « spécial Contrat de bassin n°2 » vous sera d'ailleurs proposé au mois de Juillet prochain, à la suite de la signature officielle du contrat.

ÉDITION
SPÉCIALE

Toujours est-il que cette validation par nos partenaires techniques et financiers permet au SMB CISSE d'engager ces premières actions :

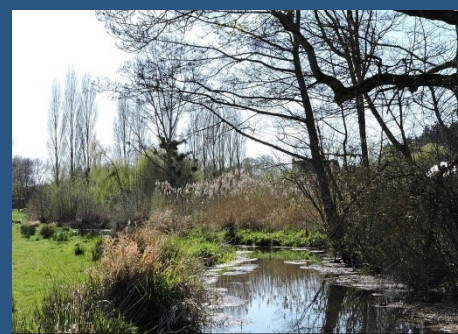
• Inventaires zones humides

Localisation : Cangey et Mesland

Entreprises retenues : SEPANT pour la ZH de Cangey
Loir et Cher Nature pour la ZH de Mesland

Dates des opérations : de mai à Octobre

Descriptif : Inventaire initial avant travaux de restauration



Zone humide de Cangey

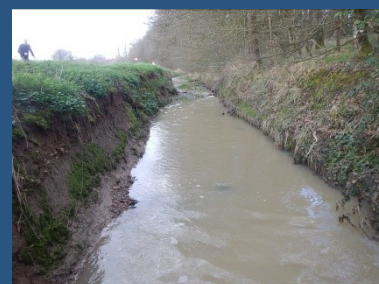
• Restauration morphologique du Cissereau

Localisation : Santenay

Entreprises retenues : en cours de consultation

Dates des opérations : juin

Descriptif : restauration d'un tronçon du Cissereau, diversification des écoulements, mise en pente douce des berges afin de protéger un chemin de l'érosion.



Situation initiale du Cissereau

• Étude hydraulique avant projet

Localisation : Valloire-sur-Cisse, Noizay, Veuzain-sur-Loire

Entreprises retenues : en cours de consultation

Dates des opérations : mai-octobre

Descriptif : Étude hydraulique sur différents sites « hydraulique (moulin, clapet, vannage) afin de proposer plusieurs scénarios d'interventions dans le cadre du contrat de bassin.



Déversoir du moulin de Goubert

• Lutte contre la Jussie

Localisation : Vernou/Brenne

Entreprises retenues : en cours de consultation

Dates des opérations : mai-Novembre

Descriptif : Lutte contre la Jussie par restauration morphologique du site. Création d'une « île » de 30m de large au milieu du lit par mise en place de fagots de Saule.



Les fagots sont mis en place entre des pieux d'acacia de 4m de long



L'installation des fagots se fait par une barge flottante

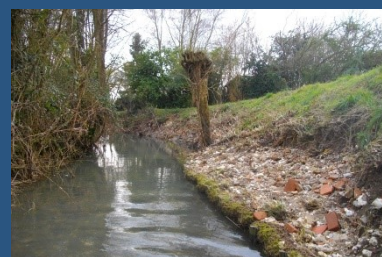
• Protection de berge de la Cisse Meslandaise

Localisation : Monteaux

Entreprises retenues : VARVOUX TPF

Dates des opérations : juin

Descriptif : restauration d'une berge en aval du vannage de Monteaux. Restauration mixte par enrochement et par végétalisation



Situation initiale de la berge

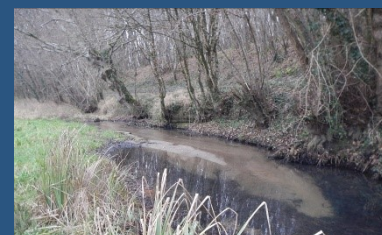
• Restauration morphologique de la Cisse Meslandaise

Localisation : Mesland

Entreprises retenues : en cours de consultation

Dates des opérations : juin

Descriptif : restauration morphologique de la Cisse meslandaise, suite aux premiers travaux d'arasement de l'ouvrage du plan d'eau des vallées (2012). Recharge granulométrique, resserrement du lit mineur et reprise des berges sont au programme.



Cisse Meslandaise suite aux premiers travaux de 2012



BILAN DE L'OPÉRATION RIVIÈRE OUVERTE

Pour la troisième année consécutive, le SMB CISSE organise l'opération « rivière ouverte » sur la totalité du bassin .

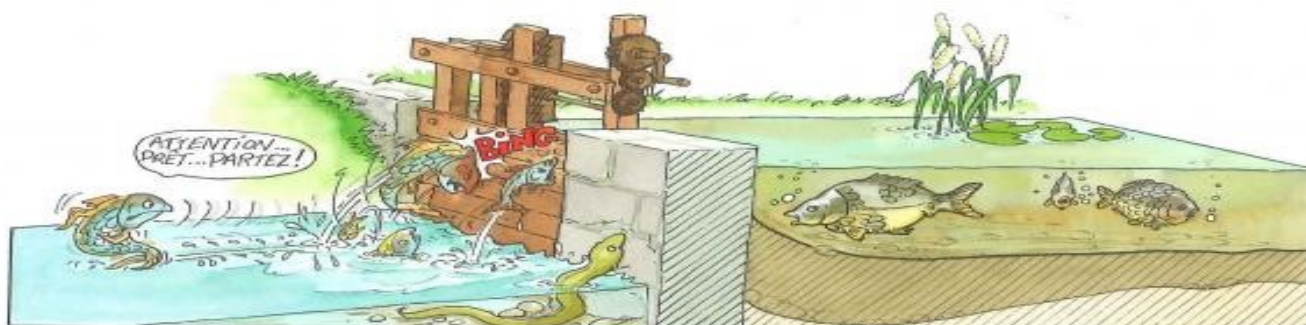
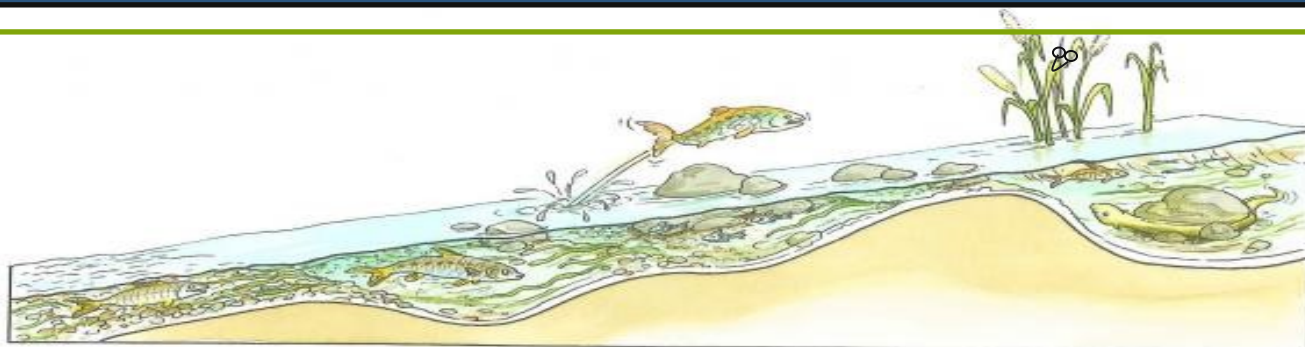
Un objectif : faciliter une ouverture coordonnée de la plupart des vannages présents sur le bassin de la Cisse, sur la base du volontariat et selon condition de débit.

Cette troisième année était la dernière de la phase d'expérimentation du protocole « rivière ouverte » à l'échelle du bassin. L'idée étant d'arriver à la mise en place d'un système adaptée à notre territoire.

Bilan 2016-2017 : Au même titre que la saison 2014-2015, nous avons subi un hiver particulièrement sec, ne faisant que très peu fluctuer les débits de la Cisse ... Aucun protocole d'ouverture des vannes n'a donc pu être mené sur cette saison.

Bilan 2014-2017 : Un bilan complet sera présenté à l'automne prochain. Ce bilan permettra de proposer un protocole définitif pour la suite. La volonté du SMB CISSE est de conserver ce système « d'opération rivière ouverte » qui permet de lier un contact primordial entre les propriétaires d'ouvrages, mais aussi avec les agents du syndicat. Néanmoins, on peut s'apercevoir que se fier uniquement aux débits de la Cisse, avec les conditions climatiques très fluctuantes, paraît trop approximatif pour établir un protocole digne de ce nom. Les agents du SMB CISSE vont donc travailler en lien avec les propriétaires pour trouver la bonne façon de procéder. Rendez-vous à l'automne 2017.

Pendant ce temps là , le numéro d'urgence du SMB CISSE (07.52.60.54.04) reste actif, et permet notamment d'avertir les propriétaires de forts coups d'eau et anticiper les phénomènes d'inondations.



Dessin illustrant l'impact d'un ouvrage constamment fermé sur la continuité écologique (remontée du poisson et descente des sédiments)

NOUVEAU PARCOURS PÉDAGOGIQUE POUR LES RINCEAUX

La zone humide des Rinceaux, située sur la commune de Valencisse, accueille de plus en plus de monde, et notamment de public scolaire. C'est pourquoi, le SMB CISSE a souhaité se faire accompagner d'un graphiste (Etienne POUVREAU) pour repenser l'ensemble des panneaux d'information réalisés en interne en 2014.

Dorénavant, 22 panneaux ludiques et d'informations jalonnent les parcours pour présenter la diversité de la zone : 11 panneaux adultes et 11 panneaux enfants.

De plus, le panneau d'accueil a été repensé et déplacé à l'entrée de la zone humide.

Le panneau de signalisation a été conservé à l'entrée du parking.

L'ensemble de ces panneaux seront installés courant avril par les agents du SMB CISSE.



Visuels des nouveaux panneaux

GEMAPI : LE FIL ROUGE DE L'ANNÉE 2017



Les compétences GEMA & PI seront, dès le 1er Janvier 2018 des compétences obligatoires des communes, ou transférés par les communes aux EPCI à fiscalité propre. Les communes ou EPCI pourront (ou devront) transférer ces compétences aux Syndicats qui gèrent déjà actuellement la problématique sur le territoire (cas du SMB CISSE pour la GEMA). Pour plus de renseignements, reportez-vous au cisse inf'eau n°19.

De nombreuses réunions ont eu lieu entre le SMB CISSE et les différentes EPCI du territoire pour cibler le scénario le plus favorable pour tous et le territoire.

Il semble aujourd'hui que les communautés de communes souhaitent transférer les compétences obligatoires (GEMA + PI) au SMB CISSE.

De plus, la fusion avec le syndicat de la Trône (affluent de la Loire en rive droite, sur 8 communes, aux alentours de MER) ne fait plus aucun doute puisque ce dernier disparaîtra à l'orée 2018. La question de la fusion avec le syndicat de la Brenne est toujours en cours de discussion.

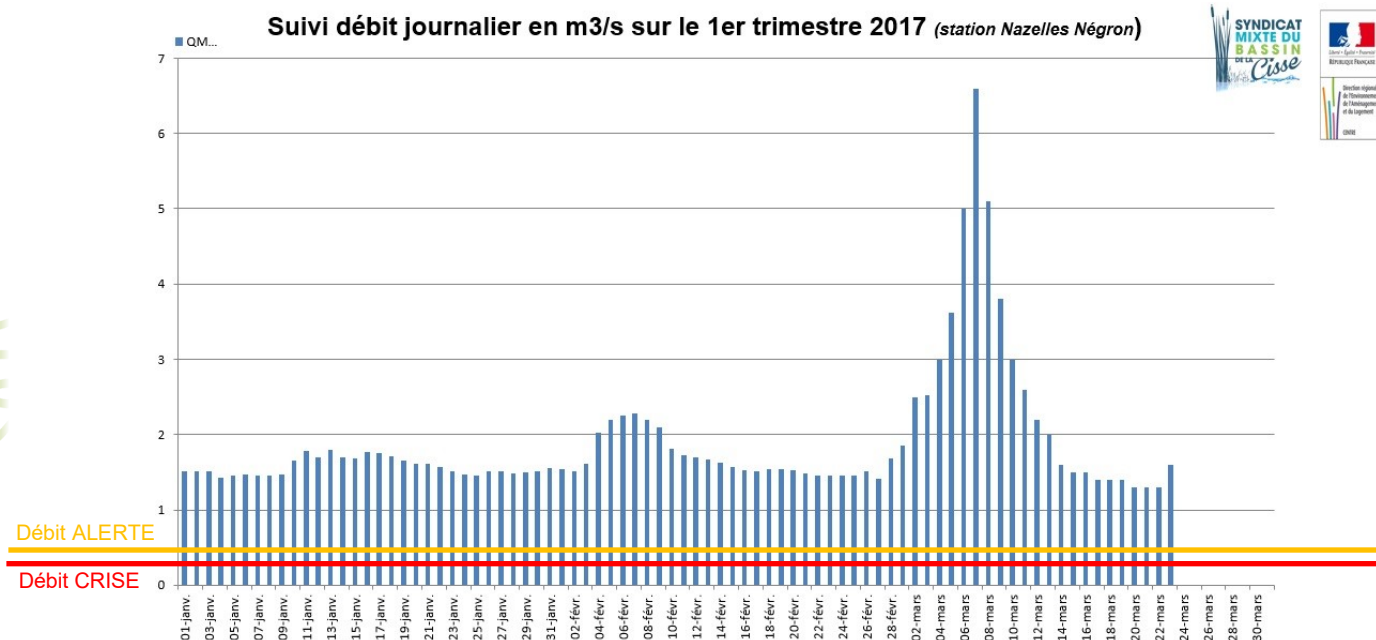
Nul doute que le feuillet GEMAPI agrémentera les futurs « Cisse inf'eau ».

SITUATION HYDROGRAPHIQUE DE LA CISSE

ANNEE 2017



1^{er} TRIMESTRE 2017

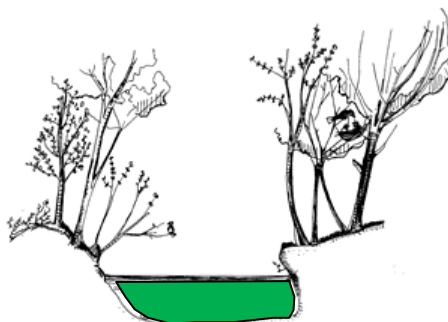


Débit au 24 mars 2017 : 1.6 m³/s

DEBIT CRISE < 0,351 m³/s

0,351 m³/s < **DEBIT ALERTE** < 0,481 m³/s

DEBIT NORMAL > 0,481 m³/s



Quelques débits références :

Débit d'étiage : 0,7 m³/s

Débit moyen : 2,4m³/s

Débit crue biennale: 16m³/s

Débit crue quinquennale 23m³/s

Débit crue décennale: 28m³/s

Débit crue vicennale: 33m³/s

Info complémentaire : à titre de comparaison, le débit au 11 juillet 2015 était de 0.5m³/s

EVOLUTION DE LA NAPPE DE BEAUCE

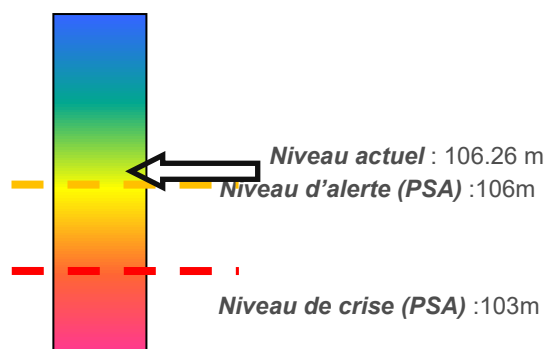
Le débit de la Cisse est très influencé par le niveau de la nappe de Beauce. En effet, tout au long de l'année, la nappe de Beauce via des résurgences présentes sur le secteur de la Haute Cisse, contribue au niveau de la Cisse. Les étiages estivaux de la Cisse sont présents plus rapidement que le niveau de la nappe baisse.

Indicateur piézométrique Beauce blésoise

(moyenne en m NGF des niveaux des piézomètres de Sérís, Villeromain, Oucques et Champigny-en-Beauce)



Ce premier trimestre 2017 fait état d'un triste constat : l'hiver 2016-2017 a été particulièrement sec et n'a donc permis aucune recharge de la nappe de Beauce : situation inédite depuis l'hiver 2004-2005 avec les conséquences que nous avons connues à l'été 2005 (sécheresse très importante). Il est à espérer que le printemps, période stratégique dans la pousse de la végétation et des cultures et donc des besoins en eaux, soit plus humide.



Zoom sur ...

Les AMAP du bassin de la Cisse

C'est quoi?

Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et une ou plusieurs fermes, qui repose sur un système de distribution de paniers composés des produits de la ferme. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie.

Les AMAP assurent au paysan, le maintien de l'activité agricole par la garantie de revenu et pour le consommateur, des aliments frais, de saison, souvent biologiques, produits à partir de variétés végétales ou races animales de terroir ou anciennes et un prix équitable pour les deux partenaires.

Quels produits

Les produits distribués sont principalement issus des fermes proches. Ainsi, on peut par exemple retrouver les légumes de la ferme d'Alexandre de la Crompe à Saint-Lubin-en-Vergonnois, les agneaux de Claude Gaulandeau et Marie Bonneau ou encore les fromages de chèvres de la ferme du Huaume à Saint Lubin en Vergonnois.

Les légumes et la viande sont par exemple distribués toutes les semaines, les œufs toutes les deux semaines, les pâtes une fois par mois.



Alexandre DE LA CROMPE, maraîcher à St Lubin

Quels coûts

L'adhérent s'engage à soutenir pendant la durée du contrat un minimum de paniers auprès de l'exploitant. En moyenne, un panier de légumes représente un budget hebdomadaire de 10 €. L'adhérent a également la possibilité de commander colis de viande, pâtes, huiles, miel, safran, et même de la bière et du vin !

Pourquoi s'engager ?

- Apprécier les bénéfices environnementaux d'une nourriture qui n'a pas parcouru des centaines de kilomètres, avec moins d'emballages, issus d'une agriculture bénéfique pour la biodiversité, protégeant les sols et l'eau, moins polluante et moins énergivore
- Rendre possible (ou favoriser) le retour des particularités alimentaires locales et régionales
- Améliorer l'économie locale par une augmentation des emplois, plus de processus locaux, de consommation locale, et circulation de l'argent dans la communauté
- Bénéficier de l'amélioration des liens sociaux, de la responsabilité sociale, développer les liens villes-campagne.

Les AMAP sur le bassin de la Cisse

Du côté de la Cisse, on peut noter plusieurs AMAP :

AMAP « terre de Cisse »

Mme DIARD Martine
www.amap-terredecisse.fr
Tél ; 02.54.33.13.07
contact@amap-terredecisse.fr

Lieu de distribution :

Derrière la salle des fêtes, 41 190 Orchaise
Les vendredis de 18h à 19h30

AMAP « terre de Mer »

Mme Coly Marie-Ange
Terresdemer.canalblog.com
Tél ; 02.54.81.31.80
coly.famille@wanadoo.fr

Lieu de distribution :

32, rue Haute d'Aunay 41 500 Mer
Certains agriculteurs issus du bassin de la Cisse
Les jeudis de 18h à 19h30

AMAP « Amboise »

Mme Bürr Mathilde
www.amapamboise.fr
Tél ; 02.47.30.48.34
amapamboise@gmail.com

Lieu de distribution :

45, rue Jules FERRY 37 400 Amboise
Certains agriculteurs issus du bassin de la Cisse
Les jeudis de 18h30 à 20h

Liste non exhaustive des producteurs présents sur le bassin de la Cisse adhérents aux AMAP :

Production	Producteur	Adresse	
Maraîcher	Alexandre de la Crompe de la Boissière	Lieu dit Rangy	Saint Lubin en V
Fromages de chèvres	Laurence Raffray et Franck Bridier	Ferme du Huaume	Saint Lubin en V
Produits laitiers de brebis	Agnès Le Douairon	Bergerie la Corbinière	Saint-Ouen-les-Vignes
Produits laitiers de vache	Serge, Dominique, Laëtitia Daguet et Laëtitia Boucher	Les Grands Villepins	Montreuil en Touraine
Viande d'agneau	Claude Gaulandeu et Marie Bonneau	3 rue de Vouzoirs	Maves
Viande d'agneau	Christian Hardillier	Le Grand Clesle	Saint-Léonard-en Beauce
Oeufs	Alain Yvon	24 rue des Charmes	La Chapelle Saint Martin-en-plaine
Miel	Basilio Juncais	-	Herbault
Huiles et graines	David Peschard et Marie-Pierre	La ferme des 4 vents	La Chapelle Saint Martin-en-plaine
Safran	Samuel Pugnère	La Petite Ménagerie	Mesland
Bières	Carole Hönigmann	Route de Landes	Saint-Lubin-en-Vergonnois
Vin	Sandra et Stéphane Mesliand	6, Rue de Blois	Limeray



Moutons sur la commune de Maves (Claude Gaulandeu)



Élevage de Poule à la Chapelle St Martin en Plaine (Alain Yvon)

Indre-et-Loire - Environnement

Cisse : l'effet chasse d'eau qui fait du bien à la rivière

05/01/2017 05:40

Sur le bassin de la Cisse, on entame le 3^e et hiver d'ouverture coordonnée des ouvrages, pour un autocurage du lit de la rivière aux multiples bienfaits.

L'avantage du système, c'est que, si une crue s'annonce, on n'aura pas besoin d'ouvrir les vannes, puisqu'elles seront déjà ouvertes ! La lapalissade de Ludovic Coignard, directeur du Syndicat mixte du bassin de la Cisse (SMB Cisse), aura fait sourire son auditoire récemment à Herbault (Loir-et-Cher).

Une petite dizaine de propriétaires avait répondu à l'invitation de cette réunion de présentation du dispositif hivernal d'ouverture coordonnée des ouvrages d'art, saison 3, du 1^{er} décembre au 15 mars.

Un dispositif dont l'objectif numéro un est de favoriser un autocurage du lit de la rivière et de ses affluents, en se servant du débit pour déclencher une sorte d'effet chassée d'eau.

En 2014, l'expérience avait tourné court, faute de précipitations. Mais les mesures effectuées cet automne ont montré que le dispositif avait bien joué le rôle attendu en 2015. Des relevés précis de hauteur de vase ont été réalisés, et ils sont éclairants. « A Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher), par exemple, sur la partie qu'on appelle le canal de Hollande, l'épaisseur de vase à 10 m en amont du clapet est passée de 82 cm à 40 cm, détaille Valentin Bahé, technicien du SMB Cisse. Et, à 30 m en amont, c'est encore plus flagrant : on a un désenvasement net qui a mis au jour le fond dur, fait de graviers, du lit de la rivière. »

"Un désenvasement net qui a mis au jour le fond dur"

Pour que ce nettoyage sous pression, gratuit et 100 % écologique, fonctionne, il faut fixer quelques paramètres techniques, et notamment le débit moyen auquel on décide de déclencher l'ouverture.

Fort de l'expérience de 2015, ce débit a été revu légèrement à la hausse (à 2,90 m³/s au lieu de 2,60 m³) mais une période plus courte (cinq jours consécutifs au lieu de sept). Le réglage n'est cependant pas facile à faire. « d'autant qu'il n'y a toujours qu'une unique station de mesure du débit, à Nazelles-Négron, donc complètement en aval, a souligné Ludovic Coignard.

« Cela fait pourtant longtemps que les services de l'État nous parlent d'une station plus en amont, à Coulanges, et ce ne serait pas du luxe pour l'ensemble du bassin ! »

Mais, au-delà de ces paramètres techniques, il faut surtout qu'un maximum de propriétaires s'engagent à ouvrir leurs vannes – totalement ou partiellement selon les cas – et à prévenir leur voisin d'amont pour ce déclenchement en chaîne.

Car, sur l'ensemble du bassin, pas moins de quarante ouvrages mobiles entravent la libre circulation de l'eau, dont près de la moitié concentrés dans la vallée de la Cisse amont, entre Fossé et Chouzy-sur-Cisse. L'an dernier, vingt-trois propriétaires sur quarante avaient joué le jeu. Le SMB Cisse espère qu'ils seront plus nombreux cette année à s'engager pour l'amélioration de la qualité du cours d'eau auprès duquel ils aiment vivre.

Contact : SMB Cisse,
tél. 02.54.46.25.78,
smbcisse@orange.fr

à suivre

La leçon des crues de mai 2016

> Entre les 26 et 31 mai, sur le bassin amont de la Cisse (Viliefraucœur), on mesure 135 mm de pluie en cinq jours.

> La crue en amont atteint son pic au bout de deux jours. En aval, la crue ne débute qu'au 3^e jour et le pic est atteint entre le 5^e et le 7^e jour. « Ça montre qu'on a environ dix à douze heures en amont pour ouvrir au maximum le passage à l'eau, et prévenir l'aval... »

> Un dispositif d'alerte va être mis en place avec un numéro d'urgence pour l'ouverture des vannages publics et la surveillance des vannages privés. En fonction de la météo et du débit, les propriétaires seront prévenus des risques de crue et des demandes d'ouverture anticipée seront faites.

Catherine Simon



Le débit a permis d'ouvrir le clapet à Chouzy-sur-Cisse, transformant le canal de Hollande en cours d'eau rapide ! (Photos SMB Cisse)



Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse
4 rue du Bailli , 41 190 HERBAULT

Secrétariat : 02.54.46.25.78 / smbcisse@orange.fr

Technicien : 06.46.67.49.68 / v.bahe-smbcisse@orange.fr

Animateur agricole : 07.52.60.54.03- / d.morin-smbcisse@orange.fr

Directeur : 06.71.03.64.17 / l.cognard-smbcisse@orange.fr

www.syndicat-cisse.fr

Ligne éditoriale : Valentin
BAHE /Ludovic CO-
GNARD/David MORIN

Rédaction/édition/mise
en page : Valentin BAHE

Cette lettre d'information
est réalisée en lien avec
les membres de la com-
mission communication



s'inscrire
à la newsletters

Cette lettre d'information, éditée trimestriellement, a pour objectif de communiquer sur toutes les actualités, du bassin de la Cisse.

Pour le moment, la diffusion de cette lettre est réalisée par voie informatique.

Si vous souhaitez recevoir ce « Cisse Inf'eau », vous pouvez nous renvoyer ce coupon par mail ou par courrier (voir coordonnées ci-dessus).

Mr ou Mme , résident sur la commune de

.....souhaite recevoir le Cisse Inf'eau sur ma boîte

email :

.....@.....

